



Mise à jour du recueil victimes civiles de guerre

Version juin 2024

CD.601 – Lois	Modifications
Loi du 15 mars 1954 relative aux pensions de dédommagement des victimes civiles de la guerre 1940-1945 et de leurs ayants droits.	Art. 21, § 1 et art. 22, § 2 : les dispositions ont été rétablies dans leur version originale + une référence à l'art. 7 de la loi du 16 juin 1998 portant modification de la procédure relative aux pensions de guerre a été ajouté.
CD 603 – Arrêtés royaux	Modifications
Arrêté royal du 10 mai 1955 portant fixation des jetons de présence et indemnités accordées aux membres des commissions civiles d'invalidité et des commissions supérieures d'appel, et portant fixation, en ce qui concerne l'application de la loi du 15 mars 1954 des indemnités accordées aux personnes convoquées devant ces commissions ou devant les services administratifs, modifié par l'arrêté royal du 22 mai 1956.	AR abrogé par l'art. 6 de l'AR du 16 avril 1965 portant fixation des jetons de présence et indemnités accordés aux membres des Commissions compétentes pour connaître des demandes concernant les victimes civiles de la guerre 1914-1918 et de celles de la guerre 1940-1945 ou y assimilées et portant fixation en ce qui concerne l'application des lois des 15 mars 1954 et 6 juillet 1964 des indemnités accordées aux personnes convoquées devant ces commissions ou devant les services administratifs.
Arrêté royal du 7 janvier 1965 réglant la procédure pour l'application de la loi du 6 juillet 1964, étendant l'application des lois relatives aux pensions de dédommagement des victimes civiles de la guerre 1940-1945, et de leurs ayants droit, aux conséquences de certains faits survenus sur les territoires du Congo (Léopoldville), du Rwanda et du Burundi.	Art. 2 et art. 4 : une référence à l'art. 7 de la loi du 16 juin 1998 portant modification de la procédure relative aux pensions de guerre a été ajouté.
Arrêté royal du 16 avril 1965 portant fixation des jetons de présence et indemnités accordés aux membres des Commissions compétentes pour connaître des demandes concernant les victimes civiles de la guerre 1914-1918 et de celles de la guerre 1940-1945 ou y assimilées et portant fixation en ce qui concerne l'application des lois des 15 mars 1954 et 6 juillet 1964 des indemnités accordées aux personnes convoquées devant ces commissions ou devant les services administratifs.	- AR complet ajouté ; - Art. 2 : modifié : - l'art. 1^{er} de l'AR du 26 juillet 1965 modifiant l'arrêté royal du 16 avril 1965 portant fixation des jetons de présence et indemnités accordés aux membres des commissions compétentes pour connaître des demandes concernant les victimes civiles de la guerre 1914-1918 et de celles de la guerre 1940-1945 ou y assimilées et portant fixation, en ce qui concerne l'application des lois des 15 mars 1954 et 6 juillet 1964, des indemnités accordées aux personnes convoquées devant ces commissions ou devant les services administratifs ; - l'art. 1^{er} de l'AR du 4 septembre 1973 modifiant les arrêtés royaux des 16 avril 1965 et 26 juillet 1965 portant fixation des

	jetons de présence et indemnités accordés aux membres des commissions compétentes pour connaître des demandes concernant les victimes civiles de la guerre 1914-1918 et de celles de la guerre 1940-1945 ou y assimilées et portant fixation en ce qui concerne l'application des lois des 15 mars 1954 et 6 juillet 1964 des indemnités accordées aux personnes convoquées devant ces commissions ou devant les services administratifs ; ○ l'art. 1^{er} de l'AR du 10 août 2005 modifiant les arrêtés royaux des 16 avril 1965, 26 juillet 1965 et 4 septembre 1973 portant fixation des jetons de présence et indemnités accordés aux membres des commissions compétentes pour connaître des demandes concernant les victimes civiles de la guerre 1914-1918 et de celles de la guerre 1940-1945 ou y assimilées et portant fixation en ce qui concerne l'application des lois des 15 mars 1954 et 6 juillet 1964 des indemnités accordées aux personnes convoquées devant ces commissions ou devant les services administratifs.
--	--

DI.605 – Arrêtés ministériels	Modifications
Arrêté ministériel portant désignation de Commissaires de l'Etat et de Greffiers près les commissions en matière de victimes de guerre.	• AM complet ajouté .